

TERRITOIRES DU RUANDA-URUNDI.

RESIDENCE DU RUANDA.

N° 10 / AGRI.10

OBJET: Irrigations.-

Kigali, le 2 Janvier 1945.-

V Transmis copie pour information à Monsieur  
l'Administrateur Territorial de Ruhengeri.

Le Résident du Ruanda, G.SANDRART,

*G. Sandrart*

*27/Agri  
6. 1. 45*



Monsieur l'Agronome,

Me référant à votre très intéressant rapport du 4 décembre dernier me transmis sous le N°109, j'ai l'honneur de vous faire savoir que j'ai discuté sa teneur avec Monsieur le Chef du Service de l'Agriculture.

Ce fonctionnaire partage mon avis quant à la nécessité de rétribuer la M.O.I. courante à employer. En conséquence, je vous demanderais de bien vouloir me faire tenir un devis complémentaire relatif à cet objet.

Nous disposerons vraisemblablement en 1945 de crédits spéciaux qui permettront d'amorcer d'importants travaux.-

Le Résident du Ruanda,

sé: G.SANDRART,

Monsieur l'Agronome L E N S

à

RUHENGARI .-